

Action 4 : La prise en compte du risque TMD dans la hiérarchisation des passages à niveau dits dangereux

Contexte : Aujourd'hui, les passages à niveau (PN) dits préoccupants sont ceux pour lesquels:

- les trafics tant ferroviaire que routier (=le « moment »⁵) sont importants,
- ou le nombre d'accidents élevé,
- ou à dire d'expert.

Seuls les aspects trafics et nombre d'accidents sont donc pris en compte pour déterminer les PN préoccupants et les hiérarchiser. RFF et la SNCF ont ainsi établi une liste des PN préoccupants en fonction du nombre d'accidents constatés et des trafics routiers et ferrés. Compte tenu de l'accident survenu à Saint Laurent Blangy qui aurait pu avoir de graves conséquences, l'intégration d'une autre dimension relative au risque lié au transport de matières dangereuses sur les PN mériterait d'être regardée.

A partir de la présente étude, on peut déterminer pour chaque PN le niveau de risque qui lui est associé.

L'objectif est alors d'établir une nouvelle hiérarchisation des PN qui tienne compte du risque TMD sur la traversée des PN de la région Nord-Pas-de-Calais.

Les deux hiérarchisations (SNCF // Risque) pourront ensuite être croisées, de manière à identifier:

- les PN qui apparaissent « préoccupants » au titre des deux approches (trafics/accidents et risque TMD)
- les PN qui répondent à l'une ou l'autre des deux approches

Les PN qui seraient préoccupants à la fois au sens « moment » et vulnérabilité du territoire pourraient être ceux qui feraient l'objet prioritairement d'un aménagement ou d'une suppression.

5 Le moment = Trafic routier au PN x nombre de trains journalier